



Litige propriétaire et locataire pour une serrure

Par **carolga**, le **02/03/2012** à **20:45**

Bonjour,

J'ai un contrat de location temporaire de 9 mois. Un mois et demi après être entrée dans l'appart ma porte ne s'ouvre plus. J'appelle ma propriétaire, elle vient tout de suite avec un double des clefs et me dit que c'est pas la clef mais la serrure. Je lui dis donc devant 2 témoins que c'est elle de prendre en charge et là elle me crie dessus en disant qu'elle avait déjà été assez gentille de venir voir et qu'elle pouvait rien y faire, que j'avais qu'à aller chez le serrurier et lui demander la facture ensuite on verrait si la loi prévoit que c'est elle qui paye. Je vais dormir chez des amis et le lendemain je vais dans l'agence immobilière où j'ai signé le contrat qui est juste à côté de chez moi. Je dis à l'agent que je suis à la rue en plein hiver et que je sais pas où trouver un serrurier. Il m'emmène chez un serrurier et le serrurier, il vient chez moi et me dit que la serrure marche plus parce qu'elle est vieille et que je suis obligée de mettre exactement la même parce que la porte a été travaillée à l'intérieur pour cette serrure en particulier. J'appelle chez ma proprio mais personne ne répond donc je demande à l'agent immobilier s'il peut essayer de l'appeler lui aussi (oui parce que ma proprio a refusé de me donner son portable quand j'ai signé le contrat). Bref, vu que de toute façon j'avais pas le choix j'ai fait changer la serrure. J'ai tenté de joindre mes proprios pendant au moins une semaine après en laissant un message qu'ils me rappellent. Personne ne m'a rappelé. J'appelle en anonyme et ils répondent en me disant qu'ils savent pas de quoi je parle. Donc je leur dis que j'ai été obligé de changer la serrure et que c'est eux de payer. Ils me demandent une demande de remboursement pas écrite. Donc j'envoie une lettre en recommandé et une semaine après la proprio m'appelle chez moi en me disant qu'elle veut récupérer la serrure cassée. Je lui demande si elle a reçu ma lettre et si elle va répondre et là elle me dit qu'elle répondra selon la loi mais qu'elle veut reprendre la serrure cassée parce que c'est la sienne. Le pire c'est qu'elle me parle super mal comme à un chien. Bref je lui ai dit que j'étais pas là

pour gagner du temps mais j'aurais voulu lui répondre qu'elle ne peut pas prendre la serrure parce que tant que la question n'est pas réglée la serrure cassée fait partie de la maison pour laquelle je paye un loyer. Est ce qu'à votre avis je peux lui dire ça par écrit. Autrement dit, est ce que j'ai le droit légalement